

ARRONDISSEMENT  
DE ST JULIEN-EN-  
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français  
SIEGE : Clos Babuty, 27 avenue Jean Jaurès  
74100 AMBILLY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU

OBJET :

Séance du 13 juin 2018

ATTRIBUTION DU  
MARCHE « MISSION  
GLOBALE  
D'ORGANISATION  
DE LA PRESENCE  
DU GENEVOIS  
FRANÇAIS AU  
SALON DE  
L'IMMOBILIER  
D'ENTREPRISES  
(SIMI) »

L'an deux mil dix-huit, le treize juin à dix-huit heures, le Bureau, dûment convoqué, s'est réuni à Archamps à la Communauté de communes du Genevois sous la présidence de

Monsieur Jean DENAIS, Président,

Convocation du : 6 juin 2018

Secrétaire de séance : Christian DUPESSEY

Membres présents :

- Délégués titulaires :

M. Jean DENAIS – M. Pierre-Jean CRASTES – M. Marin GAILLARD – M. Stéphane VALLI – M. Régis PETIT –

M. Jean NEURY – M. Patrice DUNAND – M. Christian DUPESSEY – M. Gilbert ALLARD

- Délégués excusés :

M. Christophe BOUVIER – M. Gabriel DOUBLET –

M. Jean-François CICLET – M. Antoine VIELLIARD –

M. Louis FAVRE – M. Jean-Pierre MERMIN – M. Christophe MAYET

N° BU2018-03

Nombre de délégués  
titulaires

en Exercice : 16

Nombre de délégués

Présents : 9

ATTRIBUTION DU MARCHE « MISSION GLOBALE  
D'ORGANISATION DE LA PRESENCE DU GENEVOIS FRANÇAIS  
AU SALON DE L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES (SIMI)

Le Pôle métropolitain s'est doté d'une politique de développement économique à l'échelle du Genevois français. Il s'agit de construire un territoire durable et compétitif dans le Grand Genève et en Auvergne Rhône-Alpes, impliquant les acteurs économiques privés et publics concernés.

Elle repose sur une approche globale des enjeux du développement du Grand Genève. Elle s'appuie sur la mise en réseau des opérations portées par les membres du Pôle métropolitain afin de les rendre visibles et lisibles sur le marché, à différentes échelles géographiques. Elle a pour objectifs de favoriser les coopérations entre acteurs privés et publics ; d'encourager l'innovation autour des domaines d'excellences du territoire, la création de valeurs et la création d'emplois, l'amélioration de l'attractivité du territoire.

De grandes opérations ont été développées depuis 2013. Parmi celles-ci, on peut mettre en avant les opérations Etoile-Annemasse-Genève, Ferney-Genève-Innovation, projet d'extension de la Technopole d'Archamps, Ecoparc du Genevois, l'ambition de créer un réseau maillé de lieux de travail partagés à l'échelle du Grand Genève, le développement ou renforcement de

produits économiques tels que les incubateurs, plateformes technologiques, pépinières, villages et hôtels d'entreprise...

Afin de promouvoir le territoire du Genevois français auprès des autres agglomérations, des chefs d'entreprises, des investisseurs, les élus du Comité syndical ont décidé en séance du 14 décembre 2017 de renouveler la présence du Pôle métropolitain pour la promotion du Genevois français au Salon de l'Immobilier, pour la prochaine édition du SIMI.

Pour rappel, le SIMI, salon de l'immobilier et de l'immobilier d'entreprises, d'ampleur nationale, rassemble pendant 3 jours à Paris, au Palais des Congrès, plus de 25 000 professionnels et 440 exposants représentant les offres immobilières et foncières et l'ensemble des services associés à l'immobilier et l'entreprise.

A ce titre, sont présentes les offres, situées en France, de bureaux, logistique et activité, immobilier commercial de centre-ville comme de périphérie. Le SIMI est surtout le rendez-vous d'affaires entre professionnels où se nouent, se développent et se créent les contacts favorisant le développement de l'industrie immobilière.

Participer à un tel événement permet :

- de promouvoir le Genevois français, sa stratégie, ses acteurs économiques et son organisation, ses atouts socio-économiques et géographiques, sa dynamique, ses entreprises leaders, ses innovations, ses produits locaux de qualité ;
- d'attirer les professionnels de l'immobilier (promoteurs, constructeurs, investisseurs, partenaires bancaires spécialisés, asset manager...) sur les projets de développement du territoire ;
- de fédérer et partager une culture économique commune auprès d'un certain nombre d'acteurs publics et privés du territoire.

Pour l'organisation de cet événement, du temps d'ingénierie technique et d'organisation est nécessaire.

Les élus du Pôle métropolitain, réunis le 09 mars 2018 en Bureau, ont proposé de lancer une consultation pour assurer l'organisation de la présence du Genevois français au SIMI. Le marché initial est prévu sur l'année 2018, il prévoit deux périodes de reconduction, période 2 (SIMI 2019) et période 3 (2020).

La mission globale du prestataire comprendra les missions ci-dessous :

- la conception, création, démontage du stand ;
- l'organisation du fonctionnement du stand et les animations ;
- la mobilisation de partenaires publics et privés ;
- la promotion ;
- le suivi administratif.

Une procédure adaptée ouverte, conforme à l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016, a été engagée le 12 avril 2018 par l'envoi d'un avis de publicité au Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Publics (BOAMP), et sur la plateforme de dématérialisation [www.mp74.fr](http://www.mp74.fr).

Il s'agit d'un marché ordinaire. Les prestations seront traitées à prix forfaitaire.

Le marché est reconductible. La période initiale du marché public commence à courir à compter de la notification du marché jusqu'au 28/02/2019. Elle concerne l'édition 2018 du SIMI.

Chaque période de reconduction aura une durée de 1 an à compter de la décision de reconduction.

La date limite de remise des offres a été fixée au 30 avril 2018 à 12h00.

Cinq dossiers de consultation ont été retirés.

Un pli, inscrit au registre des dépôts, a été réceptionné, à savoir :

- Maison de l'Economie Développement (MED) (74100 Annemasse).

L'analyse des offres a été confiée à Monsieur Lionel PELUD, responsable Economie-Emploi-Formation du Pôle métropolitain du Genevois français, selon les critères et sous-critères suivants, mentionnés au règlement de la consultation.

**Les critères d'attribution avec leur pondération étaient les suivants :**

Critères	Pondération
1 - Prix des prestations	40 %
2 - Valeur technique > Approche globale des missions, compréhension du contexte et motivation (20 points) > Méthodologie proposée pour chacune des missions (20 points)	40 %
3 - Qualité des moyens humains affectés à la mission > Composition de l'équipe et compétences professionnelles (10 points) > Expériences, références (10 points)	20 %

Au vu du rapport d'analyse des offres, l'offre unique a été classée de la manière suivante :

Candidat	Prix des prestations /40	Valeur technique : /40	Qualité des moyens humains affectés à la mission / 20	Note globale / 100
MED	31	36	16	<b>83</b>

Il est proposé aux membres du Bureau de considérer que l'offre remise par la Maison de l'Economie Développement est conforme au cahier des charges.

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **RETIENT** l'offre du candidat « Maison de l'Economie Développement - Annemasse » pour un montant de 54 272 € HT ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer le marché de services relatifs la « Mission globale d'organisation de la présence du Genevois français au Salon de l'Immobilier d'entreprises (SIMI) » avec la Maison de l'Economie Développement – 74100 Annemasse pour un montant forfaitaire de 54 272 € HT ;
- **IMPUTE** les dépenses en résultant sur les crédits ouverts à cet effet à l'article 617.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le **20 JUIN 2018**

Publié ou notifié le **20 JUIN 2018**

Le Président,  
Jean DENAIS



Envoyé en préfecture le 21/06/2018

Reçu en préfecture le 21/06/2018

Affiché le



ID : 074-200075372-20180613-BU2018\_03-DE